

# TERMES DE REFERENCE

## « PROJET OBSERVATOIRE COMMUNAUTAIRE DES PRATIQUES PHARMACEUTIQUES - OCoPP »

Recrutement d'un consultant/agence en informatique pour le développement d'une plateforme citoyenne de partage d'informations sur les pratiques pharmaceutiques et d'un système d'alerte précoce sur des risques de rupture de stocks dans les associations à base communautaire

Novembre 2021

Porteur du projet :



Partenaires :



Financement :



## 1. Structure/Organisation

Réseau d'Accès aux Médicaments Essentiels RAME, Positive-Génération PG  
Avec l'appui du Centre Humanitaire des Métiers de la Pharmacie CHMP

## 2. Sujet de la consultation

Développement d'une plateforme citoyenne de partage d'informations fiables sur les pratiques pharmaceutiques et d'un système d'alerte précoce sur des risques de rupture de stocks et de péremption dans les associations à base communautaire, pour garantir la collecte des données sur la disponibilité du médicament et les pratiques pharmaceutiques

## 3. Contexte

Cette consultance s'inscrit dans le cadre du projet **OCOPP Observatoire Communautaire des Pratiques Pharmaceutiques** ayant pour objet de contribuer à améliorer l'accès à des médicaments de qualité et à la transparence du secteur pharmaceutique dans la lutte contre le paludisme, le VIH/SIDA et la tuberculose. Ce projet est mené en partenariat avec deux ONG ayant mis en place des observatoires communautaires situés dans les pays de réalisation du projet, à savoir le **Réseau d'Accès aux Médicaments Essentiels RAME** au Burkina Faso et **Positive-Génération PG** au Cameroun. Le RAME est très impliqué dans l'élaboration des politiques (ex : politique nationale pharmaceutique) et des cadres de coordination, notamment la commission nationale de coordination de la gestion des médicaments et autres intrants des maladies prioritaires. La prise en charge du VIH est appuyée par un réseau d'organisations communautaires disposant de centres médicaux assurant les consultations, le traitement antirétroviral et l'accompagnement psychosocial des PvVIH. Au niveau périphérique (centres médicaux et dispensaires) la dispensation des médicaments est assurée par des agents communautaires. Ces communautaires ont besoin d'appuis et d'outils pour appliquer rigoureusement les bonnes pratiques de gestion des stocks. Au Cameroun, la dispensation communautaire est également en partie assurée par des organisations de la société civile réparties sur l'ensemble du territoire et l'implication de PG est prépondérante.

RAME et PG ont mis en place des observatoires communautaires, **TAW et OCASS**, qui surveillent différents aspects d'une question relative à la santé ou à la justice sociale. Cela inclut, sans toutefois s'y limiter, la mise en œuvre des politiques, la qualité de la prestation de services, la prévention, le dépistage, la mise en relation avec les soins de santé, l'inscription, le traitement et la rétention. Les données collectées fournissent des informations uniques collectées au plus près des patients et expliquent ou offrent une meilleure définition des problèmes identifiés. Ils permettent aux communautés de surveiller de manière robuste l'accès à et la qualité des services de santé et offrent des solutions aux problèmes fondamentaux à mesure qu'ils se posent.

Lorsque les communautés sont souvent négligées, marginalisées ou déconnectées des processus décisionnels, les OC leur fournissent un moyen de s'assurer que les systèmes de santé répondent à leurs besoins—et reconnaissent leurs droits.

**Le manque d'informations fiables sur les stocks de médicaments au niveau périphérique est l'une des principales faiblesses apparaissant dans la quasi-totalité des analyses des systèmes d'approvisionnement.** Ce manque de visibilité génère ruptures et péremption et empêche l'anticipation et la recherche de solutions. C'est à ce défi, que le projet OCoPP se propose de répondre à travers le

renforcement du système d'information à la base, au niveau communautaire, afin de disposer d'informations fiables provenant des patients et renseignant sur la disponibilité du médicament et les pratiques pharmaceutiques. Le partage de ces informations avec les parties prenantes pourra susciter la volonté et l'engagement des décideurs à identifier et corriger de manière efficiente les sources de dysfonctionnement, et promouvoir l'amélioration de la performance de la distribution des médicaments. **Le projet OCoPP, qui s'appuie sur les observatoires communautaires de suivi de l'accès aux soins, ambitionne de renseigner en temps réel des consommations au niveau communautaire et d'alerter sur les situations de rupture et/ou de péremption de stocks.**

Dans un OC, un groupe organisé de membres de la communauté, peut collecter des données sur divers aspects des services de prévention, de dépistage, de prise en charge et de traitement. **Cela peut inclure la fréquence et la durée des ruptures de stock de produits de santé, la disponibilité de médicaments de deuxième et troisième ligne pour le VIH, la disponibilité de formulations pédiatriques adaptées, la disponibilité de traitements de comorbidités (VHC, VHB, TB), le coût des traitements pour les infections opportunistes....**

Les OC constituent un processus de surveillance systématique et continu. Les données sont collectées à des intervalles définis (p. ex. tous les mois) et entrées dans une base de données centralisée. Comme les données sont régulièrement collectées, les OC peuvent suivre les tendances et les variations au sein du système de santé au fil du temps. Cela permet aux militants de documenter la disponibilité, la continuité et la qualité de tous les aspects de la prestation de services liés au VIH/Tb/paludisme, d'alerter les systèmes d'approvisionnement lorsque les stocks de produits (p. ex. médicaments et tests) passent sous un seuil critique, et d'émettre des recommandations pour apporter des améliorations.

Une fois rassemblées et vérifiées, les données de tous les sites sont analysées et les résultats sont utilisés pour orienter des initiatives de plaidoyer ciblé.

La surveillance communautaire peut être coordonnée à tous les niveaux, avec des données et des preuves saisies au niveau communautaire et remontant vers le haut, pour renseigner le plaidoyer aux niveaux national et régional, selon les besoins—et inversement.

Même dans les contextes où les données communautaires sont correctement capturées par le biais des systèmes de suivi existants, tels que les registres nationaux, elles ne sont pas toujours disponibles pour les bénéficiaires de soins ou la société civile. Ainsi, les OC jouent un rôle précieux en permettant à la communauté de consulter les données sur les systèmes de santé, même si elles sont identiques à celles collectées via le système national d'information de gestion en santé (SIGS).

**L'objet de cette consultance est le développement d'une plateforme citoyenne de partage d'informations sur les pratiques pharmaceutiques et d'un système d'alerte précoce sur des risques de rupture de stocks pour les associations à base communautaire impliquées dans le projet. Les consultants devront analyser ce qui a été mis en place dans le cadre des observatoires comme systèmes d'information et proposer des solutions pour les automatiser au regard des besoins des utilisateurs.**

**Des diagnostics ont été réalisés sur les outils disponibles dans les pays partenaires et des informaticiens et pharmaciens nationaux sont recrutés dans les deux pays pour accompagner le développement et le déploiement des outils. Les sites pilotes et les organisations à base communautaires partenaires ont été sélectionnés suite à une analyse situationnelle.**

Il est possible que la plateforme citoyenne s'appuie sur les outils existants au sein du RAME et de PG, de ce fait des adaptations et évolutions des outils existants seront nécessaires à la place d'un développement.

## 4. Objectif Général

Soutenir la modernisation et l'amélioration des systèmes d'informations utilisés au niveau communautaire sur la disponibilité et l'accessibilité des traitements essentiels à travers un système informatique robuste et permettant d'automatiser les tâches les plus courantes et d'offrir une veille rapide et efficace.

Plus spécifiquement il s'agit de mettre en place un système qui permet :

- D'offrir aux acteurs communautaires un outil permettant d'enregistrer les données sur les bénéficiaires de façon anonymes, ainsi que les données de consommation des produits et la demande de produits.
- le suivi des indicateurs relatifs aux demandes et livraisons de produits via des tableaux de bord
- la vérification des plans de stockage Max / Min
- de prévenir les ruptures de stock pharmaceutique dans les centres communautaires
- de documenter les causes des ruptures et dysfonctionnements (retard de livraison, surconsommation, péremption ou avarie, etc),
- D'initier des sondages pour faire remonter les besoins de la communauté

Outre ces spécifications le système doit avoir la possibilité de pouvoir échanger avec le système **DHIS 2**.

En résumé, il s'agit de garantir le développement et la mise en place d'un système permettant de lancer l'alerte précoce des risques de rupture et/ou de péremption de stock, dans les associations à base communautaire des districts sentinelles. Ce système doit permettre de mesurer des indicateurs renseignés directement par les acteurs communautaires. En complément, il s'agit également de garantir le développement et la mise en place au niveau des observatoires communautaires partenaires d'une plateforme citoyenne qui centralise et divulgue les informations et indicateurs de suivi de la performance de la chaîne d'approvisionnement jusqu'au niveau communautaire.

## 5. Résultats attendus

- Une application informatique sur smartphone est conçue, développée et mise en place, permettant aux associations à base communautaire de districts sentinelles d'alerter et prévenir des risques de rupture de stocks et de péremption des produits de santé dont ils ont en charge la dispensation
  - Une amélioration et le renforcement de la gestion communautaire des intrants pharmaceutiques et de la dispensation des médicaments ; la gestion des stocks est facilitée par la gestion numérique. La conformité aux protocoles recommandés est renforcée.
  - un système décisionnel permettant de veiller sur les pratiques pharmaceutiques est opérationnel.
- Les informations générées par le système OCoPP sont exploitées et partagées avec toutes les parties prenantes à travers une plateforme citoyenne d'accès à l'information sur les pratiques pharmaceutiques afin de contribuer au renforcement du système pharmaceutique.

Les fonctionnalités attendues sont les suivantes :

- Accès sécurisé par authentification
- Consultation des ruptures de stock
- Enregistrement des mouvements de stock au niveau communautaire qui permettra :
- D'enregistrer les entrées et sorties (approvisionnement et distribution) de produits des centres de santé
- De faciliter l'inventaire du stock suivant la périodicité retenue
- Consultation de l'état du stock de chaque communauté et centre de santé
- Enregistrement des informations en mode hors connexion
- Synchronisation des informations collectées avec la base de données principale : une fois la connexion Internet disponible, la synchronisation avec la plateforme de suivi des indicateurs sera automatique
- Visualisation des statistiques des intrants regroupés par pays sous forme de graphe et de tableaux (tableau de bord)
- Visualisation des résultats des sondages effectués pour le suivi des indicateurs relatifs à la distribution dans les communautés
- Exportations des métadonnées sous différents formats (Excel, CSV et XML)
- Interopérabilité avec d'autres systèmes d'informations tels que le DHIS2

## 6. Etapes ou activités :

Le développement et la mise en œuvre implique plusieurs étapes et processus comme suit :

### **a) Elaborer le cahier des charges du système informatique permettant le développement de l'outil d'alerte précoce de risques de rupture et/ou de péremption de stock et du système d'hébergement, d'analyse et de partage des données produits**

Identification du système et des données à collecter auprès des collecteurs dans les sites sélectionnés – Travail préparatoire d'analyse des diagnostics et collaboration avec les informaticiens et pharmaciens nationaux pour comprendre le cadre de performance décrivant ce qui est surveillé par les observatoires et la façon dont cette veille est mise en œuvre. Cette étape est essentielle pour guider et encadrer le travail de développement des outils en comprenant bien le contexte, les utilisateurs, le type de données et les enjeux. Les données à collecter doivent être identifiées à ce stade au regard des besoins des utilisateurs.

Les sites de collecte de données et les OBC partenaires ont été identifiés dans une première phase du projet. Les critères de sélection incluaient des facteurs concernant le milieu (urbain ou rural), la prévalence du VIH/Tb/paludisme, le nombre de bénéficiaires de soins, l'établissement de santé (grand hôpital ou centre communautaire) et la volonté de participer. La volonté des collecteurs à participer au renseignement des données dans l'application en développement a été prise en compte dans la sélection.

L'application doit s'assurer de disposer des systèmes nécessaires pour protéger les droits des personnes et des communautés. Ce travail préparatoire permettra de faire un mapping du circuit de distribution en identifiant les différents acteurs, les risques associés en particulier les risques liés à la maîtrise de la chaîne de distribution (impact sur la qualité du produit, sur les risques de rupture), ainsi que d'évaluer la capacité de traçabilité pharmaceutique de la chaîne de distribution au niveau périphérique. Cet atelier aura également pour objet de

- Vérifier l'adéquation entre les outils de collecte actuels des ABC et les modèles de rapports à disposition dans les sites de prise en charge des patients et les documents de référence actualisés au niveau central ;
- Analyser les raisons qualitatives des ruptures de stock au niveau périphérique ;
- Analyser les difficultés opérationnelles rencontrées à tous les niveaux de la chaîne d'information par les ABC (régularité des rapports, durée de validation, etc.) ;
- Lister les informations nécessaires à renseigner dans l'outil d'alerte; Ce travail doit aboutir à la définition d'un cahier des charges. Il doit permettre aux experts informatiques de développer une vision générale du logiciel pour les futurs utilisateurs.

#### **b) Développer et valider l'outil, les supports d'implémentation du dispositif communautaire d'alerte et de rapportage des indicateurs associés**

Une fois qu'un plan opérationnel définissant l'envergure du travail de surveillance de l'observatoire a été mis en place, l'étape suivante consiste à élaborer un plan de suivi et un outil de collecte de données. L'outil de collecte de données comprend des indicateurs permettant de surveiller la prestation de services et l'accès au traitement pour identifier les problèmes. Le plan de suivi décrit les principaux protocoles régissant la collecte des données, de la collecte initiale à l'analyse. Cela comprend la spécification de la fréquence de la collecte des données, l'identification des sources requises pour la vérification des données et la définition d'une méthode claire pour évaluer la qualité des données. Une fois l'outil de collecte de données élaboré, une plate-forme d'hébergement de la base de données est conçue (ou adaptée d'une plate-forme existante) pour héberger les données qui seront collectées. La base de données doit être sécurisée et accessible uniquement aux développeurs autorisés. La base de données devrait être conçue pour permettre aux utilisateurs de faire des comparaisons entre les centres de traitement ou les pays et de créer des cartes, des graphiques et des tableaux interactifs.

Le/les développeur-s conseille-nt l'équipe projet pour l'acquisition des supports de fonctionnement de l'outil d'alerte, conformément au cahier des charges validés par pays. Des smartphones capables d'héberger et de faire fonctionner l'outil sont sélectionnés.

#### **c) Déployer l'outil d'alerte au niveau de tous les districts sentinelles et formation de l'équipe de mise en œuvre avec RAME au Burkina Faso et PG au Cameroun**

Cette phase comprend des phases de tests ainsi que des formations

Il s'agit de former une équipe de 3 personnes au niveau de chaque pays (Chez RAME au Burkina Faso et PG au Cameroun) sur l'outil d'alerte, l'usage du smartphone, les renseignements des indicateurs et l'analyse des données collectées.

#### **d) Doter les observatoires communautaires d'une plateforme centralisée de stockage et de partage d'informations et d'indicateurs sur la disponibilité des médicaments et sur les pratiques pharmaceutiques**

- Elaborer le design de la plateforme de stockage et de partage d'informations et d'indicateurs sur la disponibilité des médicaments et sur les pratiques pharmaceutiques
- Organiser un atelier par pays de validation de la plateforme de stockage et de partage d'informations et d'indicateurs sur la disponibilité des médicaments
- Elaborer la plateforme de stockage et de partage d'informations et d'indicateurs sur la disponibilité des médicaments et sur les pratiques pharmaceutiques
- Déployer la plateforme de stockage et de partage d'informations et former les partenaires-pays à son utilisation

### Période et conditions de la consultation

Les activités se déroulent de Décembre 2021 à Juin 2022 soit une période maximale de 7 mois.

	Activités	Durée en jours
1	Elaborer le cahier des charges du système informatique permettant le développement de l'outil d'alerte précoce de risques de rupture et/ou de péremption de stock et du système d'hébergement, d'analyse et de partage des données produits (application OCoPP)	6
2	Développer et valider l'outil, les supports d'implémentation du dispositif communautaire d'alerte et de rapportage des indicateurs associés	30
3	Former une équipe de 3 personnes au niveau de chaque pays (Chez RAME au Burkina Faso et PG au Cameroun) sur l'outil d'alerte, l'usage du smartphone, les renseignements des indicateurs et l'analyse des données collectées.	10
4	Elaborer le design de la plateforme de stockage et de partage d'informations et d'indicateurs sur la disponibilité des médicaments et sur les pratiques pharmaceutiques	8
5	Organiser un atelier par pays de validation de la plateforme de stockage et de partage d'informations et d'indicateurs sur la disponibilité des médicaments et sur les pratiques pharmaceutiques	5
6	Elaborer la plateforme de stockage et de partage d'informations et d'indicateurs sur la disponibilité des médicaments et sur les pratiques pharmaceutiques	20
7	Déployer la plateforme de stockage et de partage d'informations et former les partenaires-pays à son utilisation	10
	<b>TOTAL</b>	<b>89</b>

- Le consultant/l'agence doit proposer un planning détaillé d'implantation et de mise en œuvre ainsi qu'un chronogramme par phase, et cela pour le système d'alerte précoce et pour la plateforme citoyenne. Ce chronogramme doit préciser le travail sur place au Burkina Faso et au Cameroun et à distance, ainsi que la méthodologie proposée pour chaque activité et l'expertise à déployer.
- Le CHMP mettra à la disposition du Consultant/ l'agence toutes les informations et les contacts disponibles nécessaires à l'accomplissement de la mission.
- Le Consultant/l'agence retenue travaillera en étroite collaboration avec les membres de l'équipe du RAME et de PG et les experts informatiques nationaux.

### **Livrables**

La liste des livrables ci-dessous est attendue à la fois pour le système d'alerte et pour la plateforme citoyenne.

- Un cahier des charges et rapport de conception
- Un outil (application, plateforme web)
- Un guide d'utilisation
- Un rapport d'assistance, de suivi et de mise en place

### **Suivi / monitoring, Protection des données**

Les observatoires sont garants de la confidentialité et la sécurité des personnes ayant accès aux soins dans les établissements sanitaires. L'équipe doit imposer des normes éthiques et veiller à ce que tout le personnel reçoive une formation appropriée sur la manière de manipuler, stocker, analyser et diffuser les données. Les responsables de la mise en œuvre devraient également convenir avec tous les sites de données (c'est-à-dire les partenaires des établissements de santé) d'un protocole standard pour le traitement des fichiers de données des patients e/ou de santé et en faire état dans le cadre du protocole d'entente ou d'un accord de travail.

La supervision et la validation du travail seront assurées par les équipes du CHMP, du RAME et de PG. Le consultant/ l'agence est tenu-e à une obligation de confidentialité, il ne doit publier ou divulguer aucune information portée à leurs connaissances dans le cadre du travail sollicité, à aucune personne non autorisée et sans le consentement écrit préalable.

### **Qualifications / Expérience**

Le consultant /l'agence doit répondre aux exigences techniques qui suivent :

- Expérience récente dans la mise en œuvre d'une plateforme d'appui à la collecte de données de distribution à base Communautaire et de développement d'outils de gestion des stocks

- Excellente maîtrise des systèmes d'informations nationaux et expérience préalable au Burkina Faso et/ou au Cameroun

### **Soumission de candidature**

Les dossiers de candidature (proposition technique et offres financières détaillées c'est-à-dire traitant de façon distincte les activités liées à l'outil d'alerte et les activités liées à la plateforme citoyenne) doivent être envoyés uniquement par mail à l'adresse suivante : [chmp-projets@chmp.org](mailto:chmp-projets@chmp.org)

Dans une date limite du **1 Décembre 2021 12h00 GMT+1**